



Aube
en Champagne
LE DÉPARTEMENT

Le laboratoire d'analyses vétérinaires et alimentaires de l'Aube

Une équipe à votre écoute

Une gamme étendue de services
dans le domaine de la santé animale

Agréments spécifiques pour la surveillance épidémiologique de l'ESB, de la Rage ou de l'influenza aviaire

Pour intervenir sur des missions spécifiques, le laboratoire dispose d'agréments de l'Etat (Ministère en charge de l'Agriculture), pour la réalisation des prélèvements en cas de :

- suspicion clinique d'ESB (Encéphalopathie Spongiforme Bovine ou maladie de la vache folle),
- suspicion de rage (animaux mordeurs, griffeurs),
- suspicion d'influenza aviaire sur des volailles ou sur l'avifaune sauvage.

Participation à des études scientifiques nationales ou locales

Dans le cadre de partenariats scientifiques et techniques, le laboratoire a participé à la réalisation de la cartographie de l'échinococcose alvéolaire chez le renard ainsi qu'à diverses études sur le portage de la leptospirose par la faune sauvage, ou bien sur le rôle de réservoir du chevreuil pour les maladies à tiques dont la maladie de Lyme. D'autres partenariats avec l'ANSES ou avec des universités permettent au laboratoire de participer à des études sur *Salmonella*, *Campylobacter*, la brucellose ou bien encore les pathogènes émergents.





Le laboratoire départemental : un partenaire réactif, à votre écoute

Les missions de service public dont sont chargés les laboratoires départementaux sont fixées par le Décret 2015-1902 du 30 décembre 2015.

Elles concernent notamment :

- La détection précoce de foyers et de situations sanitaires à risques,
- La surveillance épidémiologique des élevages et de la faune sauvage grâce aux moyens de diagnostic dont ils disposent.

Afin d'accompagner éleveurs et vétérinaires dans le suivi des élevages mais aussi pour assurer la surveillance sanitaire de la faune sauvage, le laboratoire départemental d'analyses vétérinaires et alimentaires de l'Aube met en œuvre un ensemble de méthodes de diagnostic détaillées dans ce document.

Des garanties de sérieux et d'efficacité Un laboratoire accrédité Cofrac

Le laboratoire départemental est accrédité selon la norme NF EN ISO CEI 17025.

Cette reconnaissance officielle, délivrée par le Cofrac (comité français d'accréditation), garantit :

- l'indépendance, la confidentialité et l'impartialité du laboratoire,
- la fiabilité et la qualité des essais qu'il réalise (locaux et matériels adaptés, personnel compétent, régulièrement formé aux évolutions technologiques ou réglementaires, respect des normes, traçabilité des essais, etc.).



Un travail en réseau

Afin d'assurer la complémentarité de son offre et répondre à vos attentes, le laboratoire de l'Aube s'appuie sur un réseau partenaire de près de 75 laboratoires publics au niveau national, offrant une gamme complète de prestations.

Une gamme étendue de prestat

Immuno-sérologie animale

Basée sur des méthodes permettant la détection d'anticorps spécifiques produits par l'organisme lorsque l'animal entre en contact avec un agent pathogène, l'immuno-sérologie permet la surveillance des animaux d'élevage selon trois aspects :

- La certification des cheptels pour les maladies réglementées (Brucellose, Leucose, Hypodermose, IBR, FCO, ...). Il s'agit là d'analyses obligatoires dont la périodicité est définie réglementairement.
- La surveillance des animaux et le dépistage de maladies dans les élevages (BVD, Paratuberculose, virus Schmallenberg, Chlamydie, Fièvre Q, Néosporose, Besnoitiose, RSV, Adénovirus, PI3...). C'est alors un outil d'aide au diagnostic vétérinaire, notamment lors des mouvements (achat, vente, concours), en cas d'épisode d'avortement ou lorsque des symptômes sont observés sur les animaux (toux, diarrhée, etc.).
- Le suivi d'élevage notamment par le test de diagnostic de gestation à partir de prises de sang.



Autopsie

Le LAVAD10 est le seul laboratoire du département disposant d'une salle d'autopsie adaptée à cette activité et pouvant accueillir des cadavres jusqu'à 120-150 kg.

Première étape indispensable à la recherche des causes de la mort ou à l'orientation du diagnostic pathologique, l'autopsie permet l'observation de lésions macroscopiques résultant de la maladie et pouvant être à l'origine du décès.

Au cours de l'autopsie, les organes lésés sont prélevés pour être analysés.

Afin de respecter le souhait des propriétaires d'animaux familiers de récupérer le corps de leur animal autopsié, le laboratoire a mis en place un partenariat avec une entreprise spécialisée permettant la crémation des corps et la restitution des cendres en urne funéraire.

Bactériologie / Mycologie

Il s'agit de la recherche, de l'isolement et de l'identification de bactéries, levures ou moisissures potentiellement pathogènes à partir de prélèvements organiques ou biologiques tels que le lait, le sang, un organe, des produits d'avortement, un écouvillon, des fèces ou une ponction.

L'identification d'une bactérie pathogène peut s'accompagner de la réalisation d'un antibiogramme afin d'adapter le traitement au germe identifié.

Pour la réalisation des antibiogrammes, le laboratoire suit la norme NF U 47-107 et les recommandations du laboratoire national de référence. Il fait également partie du réseau de surveillance de l'antibiorésistance des bactéries pathogènes (RESAPATH).

ions à votre service

Parasitologie

Il s'agit de la recherche de parasites externes et/ou internes à partir d'animaux entiers, d'organes, de prélèvements de peau ou de fèces.

Le laboratoire met alors en œuvre différentes méthodes d'analyses permettant de rechercher ou de dénombrer les parasites digestifs ou respiratoires, les acariens ou autres parasites externes.

Le laboratoire dispose par ailleurs d'un agrément pour la recherche de larves de trichines dans les muscles pour la libération des carcasses en abattoir ou la commercialisation de viande de sangliers tués à la chasse.



Biologie moléculaire

La PCR en temps réel permet la détection de bactéries, virus ou parasites par leur matériel génétique (ADN ou ARN) à partir de prélèvements biologiques (organes, fèces, écouvillons ou sang).

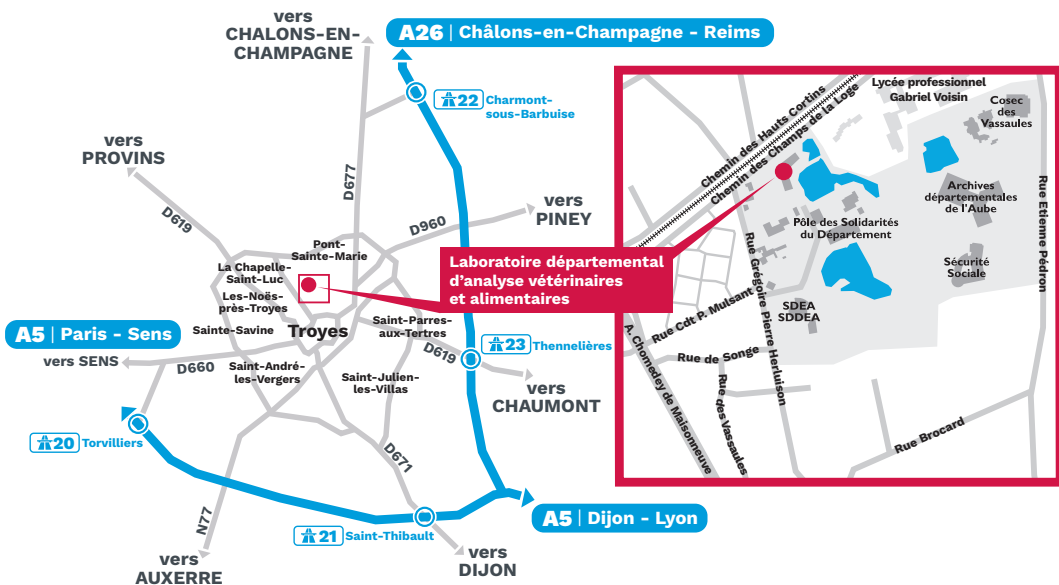
Le laboratoire met en œuvre une vaste gamme de tests afin de détecter des agents pathogènes responsables d'avortement ou d'autres pathologies : BVD, FCO, SBV, Fièvre Q, Chlamydie, Toxoplasmose, Leptospirose, Paratuberculose, etc.

Des analyses forfaitaires

Pour vous accompagner dans la surveillance des cheptels ou dans le diagnostic différentiel en cas de pathologie, le laboratoire a mis en place des forfaits analyses notamment pour les introductions, les analyses de concours, pour le diagnostic des avortements et des diarrhées de veaux. Ces forfaits permettent d'avoir un tarif plus avantageux que chaque analyse prise individuellement (pour plus d'information, se reporter au site internet du laboratoire).



Toutes ces missions contribuent à la surveillance épidémiologique du territoire, de la fourche à la fourchette, du producteur au consommateur.



Un service du Département de l'Aube

Le laboratoire départemental d'analyses vétérinaires et alimentaires assure des missions de service public en matière de sécurité alimentaire et de santé animale.

Département de l'Aube Pôle des solidarités

Laboratoire départemental d'analyses vétérinaires et alimentaires de l'Aube
Cité administrative des Vassaulles
Chemin des Champs de la Loge
CS 70216
10006 Troyes Cedex

Tél. : 03 25 42 52 00

Fax : 03 25 42 52 15

departement.lvd@aube.fr

aube.fr (Aides et services en 1 clic / Laboratoire)

in f t i

Contact

Olivier GIBOUT

Directeur / Responsable technique

Tél. : 06 86 20 90 87

olivier.gibout@aube.fr